




# Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy  
Tél. : 03 83 29 16 64 - E-mail : contact@pulnoy.fr

Envoyez vos coordonnées postales à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)  
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)  
   VilleDePulnoy

N° 129

Janvier 2020

ÉDITO



Michelle Piccoli  
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

**Ils sont 645 124 en France.**

Beaucoup d'entre eux sont connus, car médiatisés, mais il en reste tout de même 637 955 (soit 98,9 %) qui ne le sont pas (ou beaucoup moins).

Ces 637 955 personnes, en plus d'être souvent salariées, chef d'entreprises, professions libérales... écoutent, aident, partagent, préparent, soutiennent, relèvent les problèmes et cherchent des solutions, ils décident... Ils aiment ce qu'ils font et le font aussi quand c'est dimanche, jour férié, Noël ou Nouvel An. Des fois, **on les déteste** : « Ils sont trop nombreux ! », parfois, tout de même, **on les aime** car ils sont abordables. En fonction de l'importance de leur charge, ils peuvent être indemnisés de leurs frais, d'une à quelques centaines d'euros. Mais connaissez-vous un seul employeur qui paie ses employés de la sorte ? Certainement pas ! Pourquoi ? Parce que 367 955 d'entre eux sont des Maires, des adjoints au Maire, des Conseillers Municipaux. **Leur entreprise, c'est la République**, et leur vrai salaire, c'est la récompense qu'ils trouvent auprès des concitoyens qui leur sourient, les remercient ou leur serrent tout simplement la main.

Les 15 et 22 mars, vous allez voter pour l'élection d'une liste de 27 conseillers (+ 2 en cas de désistement durant le mandat) au sein de laquelle sera élu le futur Maire.

Nous aurons de plus à voter simultanément pour le (ou les) candidat(s) fléché(s) de la liste, pour nous représenter à la Métropole. Son nombre dépend de l'importance de la population. C'est loin d'être une désignation dérisoire : notre commune, parmi les 20 autres, est intégrée dans la Métropole qui exerce, pour elle, des compétences importantes pour nos citoyens, tels que transports, eau, déchets... Aussi, notre seul représentant aura la double charge de défendre nos intérêts à l'intérieur et à l'extérieur de notre ville.

N'oublions pas, les 15 et 22 mars le cas échéant, **allons voter pour défendre notre bien-vivre-ensemble à Pulnoy.**

En ce début d'année, ayons une pensée chaleureuse pour tous les élus et souhaitons-leur, ainsi qu'à vous tous, une **très bonne et heureuse année 2020 !**

## Condoléances

Alors que nous sommes sur le point de confier ce document à notre imprimeur, nous apprenons avec une grande tristesse le décès de Jean-Pierre Burger, président du Comité Animations et Loisirs de Pulnoy.

Ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux, garderont de lui le souvenir d'un homme souriant, avenant, dynamique et engagé pour sa famille, ses amis et sa ville.

Nous nous associons au chagrin de ses proches et leur présentons nos plus sincères condoléances.

## SOMMAIRE

### ■ Article

Nouvelles technologies pour les plus petits  
Bus du dimanche : Kéolis ajuste son offre  
Recensement de la population

### ■ En Bref

Bien voir et être bien vu  
Inscription sur les listes électorales  
Bourse aux projets  
Nouveau Conseil Municipal d'Enfants  
Centre socioculturel  
Nouvel espace disponible  
Des poteaux pour la fibre  
Vous nous avez demandé...

## INFOS FLASH

### Bienvenue

Aux animaux chat-l'heureux, salon de thé, vous invite à vivre un moment hors du temps et des préoccupations quotidiennes : *une pause parmi chats, lapins, oiseaux ou encore poissons.*

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 20h, au 13 rue des Sables  
Contact : [auxanimauxchatheureux@gmail.com](mailto:auxanimauxchatheureux@gmail.com)

## ■ Nouvelles technologies pour les plus petits

Les écoliers de la maternelle 4 Vents apprivoisent un nouvel outil pédagogique : la tablette numérique.

### Une demande de l'équipe enseignante

"La tablette s'inscrit comme un nouvel outil pédagogique. Son utilisation tactile la rend plus appropriée pour des élèves de maternelles, en comparaison à un ordinateur. Elle vise des apprentissages différenciés et une approche plus novatrice. Elle permet de développer des compétences dans l'usage du langage, à l'oral comme à l'écrit, et la valorisation des réussites de chaque élève." C'est ainsi que Mme Capineri, directrice de l'école des 4 Vents, revendique l'introduction des tablettes dans son école.



### Valoriser les réussites

"Certains enfants maîtrisent la manipulation de l'outil et d'autres pas du tout. Les plus petits développent une précision du geste grâce à l'écran tactile, sans passer par l'outil scripteur qui peut être un handicap pour certains élèves. Cela permet de valoriser leurs réussites. De plus, un livret d'évaluation numérique a pu être créé grâce à cet outil. Les familles le reçoivent par mail : chaque compétence y est validée et illustrée par une photo du travail de l'enfant."

### Un usage modéré

"Nous utilisons les tablettes 1 fois par semaine pour chaque classe (atelier de 20 min. maximum par enfant) et un décroisement de 30 min. 1 fois toutes les 5 semaines pour les grandes sections l'après-midi."

Retrouvez la suite de cet entretien sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

## ■ Recensement de la population

La population de Pulnoy sera recensée du 16 janvier au 15 février.

### C'est utile à tous

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune et permet de savoir combien de personnes vivent en France. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

De plus, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets qui s'appuient sur une connaissance fine de la population de chaque commune (profession, âge, conditions de logement moyens de transport...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations, leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi **il est essentiel que chacun y participe !**

### C'est simple

Répondez **par internet**, comme 60 % des personnes recensées ! Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer, à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de **répondre sous quelques jours**.

### C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées

+ d'infos en mairie et sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Les agents  
recenseurs  
à Pulnoy



M. Lamielle



Mme Rebussi



M. Lahache



M. Vuarnesson



Mme Jacob



M. Schneider



M. Gérard



Mme Floquet



M. Warembourg



M. Vuillemin



Mme Lapierre

Cet agent  
était absent  
pour la photo

## ■ Bus du dimanche Kéolis ajuste son offre

À compter du 2 février, une nouvelle zone d'expérimentation sera activée pour Résago, le transport à la demande (TAD) du dimanche. Pulnoy en fera partie.

### Un constat

De nombreux maires de la Métropole, dont celui de Pulnoy, ont fait remonter auprès du Grand Nancy et de Kéolis, le mécontentement d'usagers et souligné la nécessité d'y apporter une réponse.

En effet, même si l'enquête de satisfaction menée par les gilets bleus du réseau Stan en septembre et octobre montre que le service est apprécié, avec une note de 4,6 sur 5, elle révèle également que le TAD a souffert d'un bouche-à-oreille défavorable et d'une forte incompréhension de son mode de fonctionnement général.

Pourtant, le TAD devait permettre de créer de nouveaux parcours, adaptables aux besoins réels pour lesquels les lignes classiques n'apportaient pas de réponses (pour exemple, le quartier sous forêt, non desservi car non accessible à des bus).

Les usagers qui l'ont adopté reconnaissent qu'il s'agit d'un **complément temporel et géographique** des lignes régulières qui permet d'éviter des correspondances.

par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, de façon **anonyme**. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au **secret professionnel**.

### Une solution à expérimenter

Après la réactivation des lignes classiques (15 et T3 à Pulnoy) chaque dimanche depuis novembre dernier, Résago va venir compléter l'offre de transport en commun en couvrant une zone plus vaste que celle initialement prévue.

À partir du 2 février, les villes de **Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Tomblaine, Saint-Max, Dommartemont, Essey-lès-Nancy et Seichamps constitueront le secteur B**, zone d'expérimentation.

Ainsi, un usager au départ de tout arrêt situé dans le secteur B pourra utiliser les lignes classiques (Tempo 1 et 3, lignes 11, 13, 15 et 20) et en suivre le parcours habituel, ou réserver son voyage **avec Résago** et demander une **arrivée sur tout autre arrêt de cette même zone, sans correspondance sur une ligne structurante classique**.

Pour réserver un voyage, au choix :

- 03 83 36 21 21
- [www.reseau-stan.com](http://www.reseau-stan.com)
- application mobile RESAGO

+ d'infos : Allostan (03 83 30 08 08)

## ■ Bien voir et être bien vu

**Parce que la sécurité dépend parfois de peu de choses, un panneau publicitaire de la société Decaux a dû être pivoté.**

Quelques piétons empruntant le passage protégé pour traverser l'avenue C. de Gaulle, en bas de l'**avenue L. de Vinci**, ont exprimé leur inquiétude : le panneau publicitaire de la société Decaux gênait la visibilité en masquant la route et la piste cyclable.

Après s'être rendus sur place, le Maire, l'un de ses adjoints, le responsable des services techniques de la ville et un représentant de la société Decaux ont trouvé un compromis qui n'engage aucun frais : le panneau a été légèrement tourné.

Si cette solution ne donnait pas satisfaction aux usagers, le déplacement du panneau serait envisagé.

Affaire à suivre...

## ■ Inscription sur les listes électorales

les règles ont changé !

**Finie l'inscription avant le 31 décembre : il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année !**

Une **date limite d'inscription** doit tout de même être respectée. Le plus souvent\*, il s'agit du 6<sup>e</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour du scrutin. Pour les prochaines élections municipales, qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, il s'agit du **7 février 2020**.

\* Cette date peut encore être repoussée dans certaines situations : Français atteignant 18 ans (inscrits d'office), déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle...

## ■ Nouveau Conseil Municipal d'Enfants

**Avec un peu d'avance sur leurs aînés, les écoliers ont élu leurs représentants.**

Au cours d'un premier scrutin qui s'est déroulé dans les écoles le 28 novembre, les élèves des écoles élémentaires ont élu leurs représentants. Ces derniers se sont réunis en mairie le 18 décembre pour désigner, au cours d'un second scrutin, leurs maire, premier et second adjoints.

Maire : Daniel BEAUDON

1<sup>er</sup> adjoint : Éloïse BALME

2<sup>e</sup> adjoint : Jasmine BLONDEL

Conseillers : Éline BAILLY, Éléna BARBIER-CONRAUX, Titouan BARI TOUCHE, Léna BOULFELFEL, Maëlis BRETONNIERE, Évan COLINET, Charles COTTENET, Khélidja GOURMEZIANE, Thaig GOURMEZIANE, Jad HASSAN, Thybald LARDIER, Anthonin MISCHLER, Loélia MISNER, Matthieu MULLER-MONSKI, Christopher MUSSI DOLLA, Léane ROUSSEL, Mélitine RUEST et Louis STOCK.



## ■ Nouvel espace disponible

**Une salle située au rez-de-chaussée de la résidence seniors est mise à disposition de la Ville.**

Le 17 décembre, Mme Piccoli, Maire de Pulnoy et M. Richard, Directeur général de l'OMH, ont signé une convention de partenariat en présence des représentants de l'OHS, Pharmagest, Bouygues, tous acteurs de la construction de la résidence.

Le local pourra servir aux associations, pour des réunions de bureau ou pour des expositions.

NB : L'OHS utilisera la salle chaque matin pour des rencontres avec les résidents.



## ■ VOUS nous avez demandé...

**En me promenant dans les rues de Pulnoy, j'ai glissé et chuté sur le trottoir, à cause de feuilles mortes humides. Qui est responsable ?**

Cette question est tout à fait légitime et, si elle se pose aujourd'hui pour les feuilles mortes, elle se posera aussi demain pour la neige et le verglas !

**Les trottoirs et cheminements piétons sont du ressort des riverains** : que l'on soit propriétaire ou locataire, il faut procéder à l'entretien des voies de circulation piétonne, afin de permettre un passage sécurisé aux abords directs de son logement.

La responsabilité du riverain étant légalement engagée, la victime est en droit de porter plainte contre l'occupant du logement devant lequel l'accident s'est produit.

En complément, les services de la Métropole du Grand Nancy et ceux de la Ville de Pulnoy assurent l'entretien de la chaussée (voies de circulation automobile).

## ■ Bourse aux projets

Un coup de pouce pour le porte-monnaie des jeunes

**Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville propose, depuis de nombreuses années, un coup de pouce aux 12-20 ans pour financer leurs projets.**

Activités sportives et culturelles, études et formations, peuvent être soutenues par la ville en échange de **petits travaux réalisés au bénéfice de la collectivité**, rémunérés à 5,30 € / heure.

+ d'infos : Service Toutes Générations - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

## ■ Centre socioculturel

point d'avancement

**Après un audit thermique et acoustique peu flatteur réalisé en 2016, la rénovation du bâtiment s'est imposée. La maîtrise d'œuvre a été attribuée en janvier 2019 et, depuis, le projet s'affine.**

Les considérations thermiques et phoniques étant au cœur du dossier, les idées ont dû s'adapter aux réalités : la charpente existante ne peut pas supporter l'ajout d'un revêtement phonique performant. Des piliers de renforts vont donc être installés dans la salle Roger Galmiche, faisant passer le coût des travaux à 1 099 400 € HT.

Le 30 septembre, le Conseil municipal a validé l'avant-projet définitif. Pour désigner les entreprises chargées de réaliser les travaux, une publicité sera effectuée début janvier. Les candidats disposeront alors d'un mois pour déposer leurs offres. La commission, composée de la Ville et du maître d'œuvre, se réunira ensuite pour attribuer les 11 lots. La signature des marchés est prévue début mars, avec une date programmée de début des travaux fin mars début avril. Ils devraient durer jusqu'à la fin de l'année 2020.

Une opération **portes ouvertes avant travaux** sera organisée.

Les salles annexes resteront en fonctionnement pendant la rénovation de la salle Galmiche, sauf pendant l'été.

## ■ Des poteaux pour la fibre

**Pour permettre le déploiement de la fibre, de nouveaux poteaux vont être installés rue des Cévennes.**

Alors que les réseaux filaires sont enfouis au fur et à mesure de la réhabilitation des rues (A. Lebrun, Hauts sapins, par exemple), 4 poteaux supplémentaires vont être érigés rue des Cévennes.

La Ville a en effet souhaité permettre aux habitants d'accéder à la fibre dès que possible, sans attendre les travaux de rénovation de la rue qui sont programmés dans quelques années en raison de l'importance des aménagements à effectuer.

La société Orange, avec l'accord de la Commune, va donc procéder à l'installation de nouveaux poteaux, accolés aux existants (inadaptés à la pose de câbles supplémentaires), durant la seconde quinzaine de janvier.

Une réunion publique d'information a été proposée aux riverains le 17 décembre dernier.

## ■ PRÉVENTION

### Distinction parking public / parking privé

Les parkings publics sont les emplacements de stationnement librement accessibles aux usagers de la route. Ils sont gérés par les communes et autres collectivités publiques.

**Sur un parking public, le stationnement est réglementé** : un véhicule ne peut pas stationner sur une même place plus de 7 jours consécutifs, au risque d'être considéré comme abusif (contravention de 2<sup>nd</sup>e classe et mise en fourrière). Certains stationnements publics sont spécifiques (réservés aux personnes à mobilité réduite, zone bleue, arrêt minute...), il convient alors de s'y conformer.

Dans le cas des **parkings dits "privés"** (appartenant à une personne, à une entreprise ou à tout autre organisme privé), **le stationnement est interdit aux usagers lambda\***.

Ce type de parking peut prendre plusieurs formes : box, garage, parking de surface, à l'extérieur... Si certains sont ouverts à la circulation, ce sont tout de même des zones privatives. Dans le cas du parking d'un immeuble, par exemple, certains emplacements sont matérialisés par des arceaux ou par un numéro de logement ou d'appartement au sol. Ne pas se stationner sur ses places relève simplement du **civisme**.

Les propriétaires de place de parking de ce type sont en droit d'interdire le stationnement sur leur place en installant un dispositif de type « stop-park »

\* Il existe des parkings privés ouverts au public, dans les zones commerciales par exemple.

**NB** : En cas de nécessité (déménagement ou travaux, par exemple) la Ville peut, par arrêté signé du maire, réserver ponctuellement des places de stationnement publiques. Pour cela, il suffit d'adresser une demande écrite en mairie, par mail (contact@pulnoy.fr) ou courrier (2, rue du Tir - 54425 PULNOY), au moins 8 jours avant la date désirée.

Depuis plusieurs années déjà, **les déchets verts ne sont plus collectés** par les services du Grand Nancy.

**Merci de porter les sapins de Noël, dont les décorations auront été préalablement retirées, en déchetterie.**

Infos pratiques : [www.grandnancy.eu](http://www.grandnancy.eu)

## ■ DANS VOTRE AGENDA

### FÉVRIER

**Samedi 1 - de 10h à 12h**  
**Inscriptions à l'accueil de loisirs d'hiver de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Bureau AFR - 1, rue de Prény

**Samedi 1 - de 10h à 12h** (À confirmer)  
**Permanence gratuite avocat**  
Entrée libre - 8 rue du Tir

**Samedi 1 - dès 19h30**  
**Soirée africaine, organisée par l'Association pour le Développement de Loanga**  
Spectacle et repas, de 15 à 20 € / pers.  
Informations et inscriptions au BUAS\*

**Vendredi 7 - 20h**  
**Assemblée générale de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole**  
Entrée libre - Centre de rencontre

**Samedi 8 - de 10h à 12h**  
**Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy**  
Atelier beignets de carnaval  
Sur inscription préalable au STG\*

**Samedi 8 - de 10h à 12h**  
**Inscriptions à l'accueil de loisirs d'hiver de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Bureau AFR - 1, rue de Prény

**Samedi 8 - de 9h à 12h et de 15h à 18h**  
**Stage d'aïki-do, organisé par le Judo Club de Pulnoy**  
Ouvert au public - Tarif à définir - Complexe sportif J. Anquetil

**Samedi 8 - de 13h30 à 18h**  
**Rencontre départementale petits kims / petits tigres, organisée par le Judo Club de Pulnoy**  
Ouvert au public - Complexe sportif J. Anquetil

**Lundi 10 - dès 18h30**  
**Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité**  
Entrée libre - Salle partagée de Saulxures-lès-Nancy

**Lundi 10 - dès 18h30** (À confirmer)  
**Conseil municipal**  
Entrée libre - Hôtel de Ville

**Du 17 au 28**  
**Activités de la Mission Ados**  
Sur inscription préalable au STG\*

**Du 17 au 28**  
**Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Sur inscription préalable auprès de l'association  
Espace des 4 Vents

**Du 17 au 28**  
**Stage multisports (tennis, badminton, ping-pong), organisé par le Tennis Club du Grémillon**  
De 6 à 14 ans - 3h / jour - du lundi au vendredi  
Sur inscription préalable au 06 05 19 10 56 ou 06 61 98 03 48

**Lundi 24 / Mardi 25**  
**Balayage des rues**  
Laissez libres trottoirs et chaussées

**Du 2 au 7**  
**Printemps des Seniors et des Générations, organisé par la Ville de Pulnoy**  
Programme complet à venir sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

**Samedi 7 - de 10h à 12h** (À confirmer)  
**Permanence gratuite avocat**  
Entrée libre - 8 rue du Tir

**Samedi 7 - de 10h à 12h**  
**Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy**  
Gravure sur bois  
Sur inscription préalable au STG\*

**Dimanche 8 - 15h30**  
**Théâtre : « Burn out ou supercherie ? », par De Bouche à Oreilles**  
Tarif à définir - Salle des fêtes de Mazerulles

**Lundi 9 - dès 18h30**  
**Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité**  
Entrée libre - Centre de rencontre

**Dimanche 15 - de 8h à 18h**  
**Élections municipales**  
1<sup>er</sup> tour de scrutin - Bureaux de vote

**Lundi 16 - de 16h à 19h30**  
**Collecte de sang, organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole**  
Don possible pour les 18 ans et +  
Ouvert à tous - [Centre de rencontre](http://Centre de rencontre)

**Dimanche 22 - de 8h à 18h**  
**Élections municipales**  
2<sup>nd</sup> tour de scrutin - Bureaux de vote

**Mercredi 25 - de 17h à 19h**  
**Inscriptions à l'accueil de loisirs de printemps de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Bureau AFR - 1, rue de Prény

**Samedi 28 - de 10h à 12h**  
**Inscriptions à l'accueil de loisirs de printemps de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Bureau AFR - 1, rue de Prény

**Samedi 28 - dès 20h30**  
**Concert de la Chorale aux 4 Vents "Notes après notes"**  
De 6 € à 15,50 € - Réservation Salle Poirrel (poirel.nancy.fr ou au guichet) - Salle Poirrel, Nancy

\* Bureau des Associations  
2, rue du Tir - 03 83 29 16 64 - buas@pulnoy.fr

\* Service Toutes Générations  
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

## LE MOT DE L'OPPOSITION



**En ce début d'année ... on va tous voter !**

Voici l'aube du nouvel an et avec lui les promesses d'un avenir meilleur. Laissez le passé derrière vous et abordez cette nouvelle année comme un livre blanc. Le stylo est entre vos mains. C'est pour vous une chance d'écrire une belle histoire dont vous serez les acteurs, pour décider de votre avenir et de celui de la commune.

Cette participation à la vie municipale passe par une première étape : celle du vote !

**Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, pensez-y, il est encore temps : vous avez jusqu'au 07 février 2020 pour le faire.**

Vos élus municipaux d'opposition vous souhaitent une belle et heureuse année 2020



[pulnoyautrement.unblog.fr](http://pulnoyautrement.unblog.fr)

Pulnoy autrement

## LE MOT DE LA MAJORITÉ

À l'heure d'une prochaine consultation citoyenne, il nous semble bon de rappeler certaines valeurs utiles au bon choix que chacun d'entre nous sera amené à faire d'ici quelques semaines. Ce choix est important, car il touche notre vie au quotidien. Certes, il ne concerne que notre sphère publique locale, mais, durant ces six prochaines années, ceux que nous aurons choisis décideront de notre destinée pour notre "Vivre-Ensemble" : la sécurité, la propreté, les services aux familles, et la richesse des relations humaines que nous tissons au gré de nos animations. Parmi ces valeurs, trois nous paraissent essentielles : la vérité, l'objectivité et la transparence. Loin d'une leçon philosophique, regardons plutôt leur définition sur l'un des dictionnaires le plus connu de tous les français :

**Vérité** : Norme, principe de rectitude, de sagesse, considérée comme un idéal dans l'ordre de la pensée ou de l'action.

**Objectivité** : Qualité de quelqu'un, d'un esprit, d'un groupe, qui porte un jugement sans faire intervenir des préférences personnelles. Ou bien encore : Qualité de ce qui est conforme à la réalité, d'un jugement qui décrit les faits avec exactitude.

**Transparence** : Parfaite accessibilité de l'information dans les domaines qui regardent l'opinion publique.

Gageons que nous puissions bien les utiliser.

Le groupe majoritaire

### MARS